

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2020)

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement, présentera un avis de motion du Règlement RCA19-14010 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2020) » lors de la séance ordinaire du conseil, le mardi 5 novembre 2019, à 18 h 30, à la salle de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201.

Le règlement a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe de services pour l'année 2020.

Fait à Montréal, le 28 octobre 2019

La secrétaire d'arrondissement, **Lyne Deslauriers**

Publication : Site Internet et Bureau accès Montréal de l'arrondissement